

Guide patrimonial et de randonnées

Genay la vie

1^{ère} capitale du franc Lyonnais



Le mot du Maire

Genay
la vie

Le mot du maire

p. 3

Points de repères

p. 5

Plan Climat du
Grand Lyon

p. 7

Agenda 21

p. 9

Un peu d'histoire

p. 10

Le parcours
patrimonial

p. 11 à 15

Les 10
commandements
du bon
randonneur

p. 16

Les circuits
randonnées

p. 17 à 30

Les numéros
d'urgence

p. 30



Madame, Monsieur,

Vous avez en mains le nouveau Guide Patrimonial et de Randonnées de la commune de GENAY.

Fidèles à nos engagements de préservation du patrimoine et de l'environnement, nous avons tenu à réactualiser ce guide dont l'original date de 2005.

L'objectif de cette publication reste le même : faciliter la visite de notre village en vous invitant sur un parcours en neuf étapes et découvrir les points les plus remarquables de notre commune au départ de la voûte du Fortin du XIII^e siècle jusqu'à l'arrivée face à la mairie et son Pilier de Justice du XVII^e siècle.

Dans le prolongement de ce parcours patrimonial, nous avons développé trois parcours de randonnées :

Le Cerisier, Jacques Chauviré et le Franc Lyonnais.

Ce dernier, d'une longueur de 9,5 kms, empreinte les communes de Genay, Montanay et Neuville Sur Saône. Il traverse ainsi l'espace naturel des Torrières. Ce vallon, à l'intérêt écologique reconnu, fait l'objet d'un partenariat inter-communal avec le soutien financier du département et de la région afin d'en préserver l'aménagement et l'environnement.

Vous aurez ainsi tout le loisir d'apprécier les paysages de notre village tout en vous remémorant pour certains, ou en découvrant pour d'autres, la richesse historique et naturelle de la première capitale du Franc Lyonnais.

Bonne visite et bonne marche à toutes et à tous.

Arthur Roche, Maire de Genay.

Remerciements :

la Mairie de Genay remercie ses fidèles annonceurs qui ont assuré la publication de ce guide diffusé à 2 500 exemplaires.

Directeur de la publication :
Arthur Roche.

Numéro spécial Ganathain.

Crédit photos : Giana,
Mairie de Genay, François
Boisjoly, Fotolia.com.

Conception et réalisation :
sitbon & associés -
04 37 85 11 22.

Points de repères

Genay la vie



Située au nord de Lyon, sur la rive gauche de la Saône, Genay dépendait du département de l'Ain, canton de Trévoux depuis 1791 et fut rattachée au département du Rhône, canton de Neuville sur Saône, en 1968 avant d'intégrer la Communauté Urbaine du Grand Lyon, dès sa création l'année suivante.

Située à 20 mn du centre historique de Lyon et à 45 mn de l'aéroport de Lyon-Saint Exupéry, Genay et le Val de Saône bénéficient d'une desserte diversifiée et de qualité : accès direct par un double échangeur aux autoroutes Paris, Genève, Chambéry et Grenoble, connexion ferroviaire mixte (personnes et fret), voie navigable Nord-Sud.



■ Identité visuelle

C'est vers la fin du XI^e siècle que l'on voit apparaître une famille

chevaleresque du nom de Genay. Les armoiries de cette famille étaient : "de gueules à deux chevrons d'or et trois annelets de même, deux en chef et un en pointe".

■ Devise

«De peur je n'ay»

■ Étymologie du nom

Les formes anciennes Gaienacus et Gehenai conduisent au gentilice pérégrin Gaiénus. Genay serait donc redevable de son nom à un grand propriétaire gallo-romain qui s'appelait Gaiénus.

■ Formes anciennes du nom

Gaienacus, Villa Giana, Villa Egena, Jaeniaco, Jaennacus, Gehenai, Gainai, Geehennay, Gennay, Gennai, Geynay, Jaynay, Genas, Geney, **Genay**.

■ Topographie

Son territoire, d'une superficie de 849 hectares, s'étend d'une part sur le contrefort sud-ouest de la

Côte des Dombes et d'autre part sur la plaine alluviale de la Saône. Il est délimité au nord par Massieux et Civrieux en Dombes, à l'est par Civrieux en Dombes, au sud par Montanay et Neuville-sur-Saône à l'ouest. De l'autre côté de la Saône par Saint Germain au Mont d'Or.

■ Habitants

Ganathaines, Ganathains. Historiquement, la dénomination des habitants était les "Genois", forme attestée par un écrit daté de 1885 ainsi que par la tradition orale jusqu'en 1976. Les "Genayois", forme écrite relevée en 1974, fût très vite remplacée par les "Ganathains" qui s'est depuis imposée à la population de Genay.

■ Démographie

Population en 1945 : 1 210 habitants.
Population en 1975 : 2 359 habitants.
Population en 1990 : 4 029 habitants.
Population en 1999 : 4 657 habitants.
Population en 2004 : 4 712 habitants.
Population en 2010 : 4 917 habitants.

■ Altitude

Point le plus bas : 167 mètres, en bordure de la Saône, au lieu-dit "Les Marlandières".

Point le plus haut : 298 mètres, au-dessus du cimetière, au lieu-dit "Sur Pésille".



Le Plan Climat du Grand Lyon

Genau
la vie



www.grand-lyon.com



Face au changement climatique, le Grand Lyon prend part aux engagements internationaux et nationaux. D'ici 2020 (en référence à l'année 2000), sur son territoire, il vise l'objectif de réduire de 20% les gaz à effet de serre (GES) et sa consommation en énergie, et de porter à 20% la part d'énergie renouvelable dans sa consommation totale.

Consciente qu'elle ne peut agir seule face à ce défi majeur, la communauté urbaine a défini trois échelles d'intervention :

■ Les activités et le patrimoine propres de l'institution

(bâtiments et véhicules, marchés publics, équipements industriels d'assainissement et de traitement des déchets), qui représentent entre 1 et 5% des GES émis sur le territoire du Grand Lyon et un fort enjeu d'exemplarité.

■ Les politiques publiques mises en œuvre ou planifiées

par la Communauté urbaine (urbanisme, déplacement des

personnes, habitat social, développement économique), qui ont un impact sur environ 20% des GES émis sur le territoire.

■ Toutes les autres activités du territoire

(une partie des déplacements des biens et personnes, notamment en transit, activités économiques, construction et gestion des bâtiments à usage résidentiel, économique, d'intérêt général).

Plusieurs actions ont déjà été entreprises par le Grand Lyon, à savoir, une augmentation du nombre de pistes cyclables afin de favoriser les déplacements en vélo, la mise en place du Pedibus (dispositif piéton d'accompagnement scolaire), le programme Concerto (construction d'îlots d'habitation à haute performance énergétique), le Réseau Express de l'Aire Métropolitaine Lyonnaise qui prévoit

de développer et faciliter les correspondances entre train, bus et cars...

■ Fin 2009, l'agglomération comptait plus de 300 km de pistes cyclables. Entre 2005 et 2006, le trafic vélo a augmenté de 44 %

■ 76 écoles ont mis en place Pedibus : dispositif piéton d'accompagnement scolaire.

■ Charte de l'arbre : la charte vise à transmettre un patrimoine végétal de qualité aux générations futures.

■ Mise en place des énergies renouvelables sur le patrimoine du Grand Lyon (toit photovoltaïque...)

■ Programme Concerto : construction d'îlots d'habitation à haute performance énergétique (50 kWh/m²/an). 80 % de la consommation énergétique est assurée par des sources d'énergies renouvelables.

■ Approche Environnementale sur l'Urbanisme : démarche qui vise à définir les priorités environnementales et à les transcrire dans les projets d'aménagement urbain.

■ REAL Réseau Express de l'Aire Métropolitaine Lyonnaise : le projet prévoit de développer et de faciliter les correspondances entre train, bus et cars.

Agenda 21

Genay
la vie

L'agenda 21, mis en place en mai 2011 par la commune de Genay, propose un ensemble d'actions visant à protéger l'environnement.

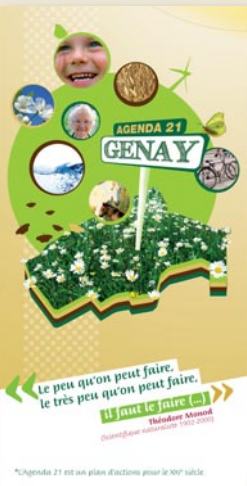
Celles-ci se déclinent en deux axes :

■ Le premier permet la lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère.

Dans cet objectif, l'Agenda 21 propose l'élaboration d'une charte d'achat éco-responsables, la création d'un guide de bonnes pratiques environnementales pour les agents municipaux, le remplacement progressif des véhicules thermiques des services techniques par des véhicules électriques, l'isolation des toitures des bâtiments communaux afin de réduire leur consommation d'énergie, l'équipement des services communaux de vélos électriques...

■ Le second incite à la protection des milieux et des ressources ainsi qu'au maintien de la biodiversité.

Dans cet optique, l'Agenda 21 propose l'augmentation du nombre de repas Bio servis au restaurant scolaire, l'élaboration d'un schéma d'arrosage économe, l'optimisation du système de récupération des eaux de pluie dans les bâtiments publiques, la création de jardins familiaux, le soutien des systèmes de vente directe du producteur au consommateur, une évolution des méthodes de fleurissement afin qu'il soit plus durable et qu'il génère moins de consommation d'eau et d'engrais...



Un peu d'histoire

■ Patrimoine

Voûte classée, à la demande du Conseil municipal de Genay du 15 octobre 1946, par arrêté ministériel à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques le 29 août 1947, **Fortin, Tour, Eglise classée, Puits, Calvaires, Madone** érigée en 1861, Pilier de Justice...



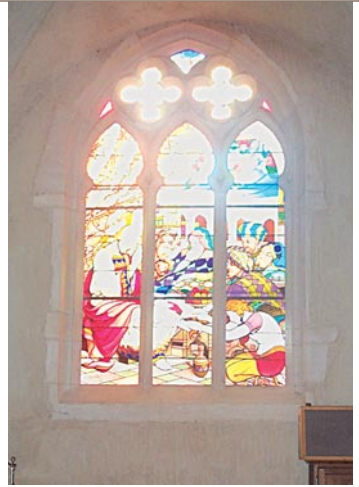
Le Lavoir

Précédemment appelé « La Fontaine du Villars », c'est en 1951 qu'ont lieu les premiers travaux qui mèneront au Lavoir des Mignotières. Les habitants souhaitaient jouir des eaux de cette fontaine afin de subvenir à leurs besoins en période de sécheresse, mais également comme moyen de lutte contre les incendies. Furent alors construits un réservoir, l'Abreuvoir et le Lavoir. Le Lavoir des Mignotières, tel qu'on le connaît, fut rénové en 2007. Cet édifice fait de bois, de pierre et de végétaux, a été rehaussé et réhabilité. Il est depuis la tête d'îlot marquant symboliquement l'entrée du cœur du village.

■ Homme célèbre

Augustin Burlet. Né le 2 avril 1892 à Chalon-sur-Saône, Augustin Burlet partit s'installer avec sa mère à la Croix-Rousse.

A 16 ans, il est élève aux Beaux-arts de Lyon jusqu'en 1911, année où il part faire son apprentissage chez un maître verrier à Lausanne. Démobilisé en 1919, il ouvre un atelier de vitraux rue Jacquard, toujours dans le quartier de la Croix-Rousse. Dès 1923, la famille passe ses vacances à Genay et, en 1925, il achète "la maison bleue", dénommée ainsi à cause de ses volets peints d'un bleu azur. Il en restera propriétaire jusqu'en 1944. On lui doit, en 1930, la réalisation du vitrail "Marie Madeleine chez Simon le pharisien", œuvre visible dans l'église de Genay. Résistant, arrêté par la Gestapo en



janvier 1943, il décède le 25 octobre 1953 à Lyon.

Sa "Jeanne d'Arc", offerte par ses enfants en 2004, est visible salle des Mariages en Mairie.

Le parcours

Genay
Rando

patrimonial

Petit conseil pratique

Sur tous les panneaux figure une flèche qui ne fait qu'indiquer la prochaine étape. Le sens de la flèche n'indique pas la direction mais l'étape suivante.



Par exemple : panneau 6, le chiffre en haut indique l'étape. Le chiffre 7 en bas indique la Maison Bordua. Seul les jalons avec le blason indiquent la direction.



Le **parcours** patrimonial

Genau
rando

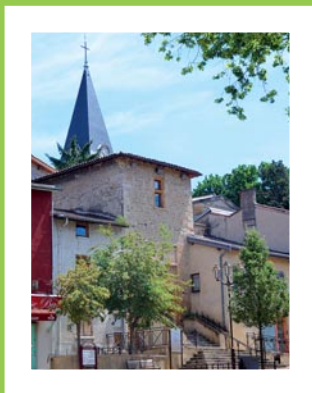
Invitation à la balade

Ce parcours a une longueur d'environ 3 km. Les plaques que vous rencontrerez lors de votre promenade, seront dans l'ordre des points présentés ici. Seule une visite sur place, au départ de la voute du Fortin, vous permettra de découvrir et d'apprécier la beauté de ces sites.



① Le Fortin - XIII^e / XV^e siècles.

Ce château, situé au centre du village et dont il subsiste des murs d'enceinte, une tour d'angle et une porte voutée, a soutenu de nombreux sièges et a été reconstruit à plusieurs reprises afin de protéger l'église qui fut érigée au X^e siècle.



■ Le parcours "Histoire et patrimoine" de Genay

La commune de Genay, dans un souci de préservation et de valorisation du patrimoine, a souhaité développer un parcours thématique afin de mettre en valeur quelques demeures ou endroits qui agrémenteront votre promenade. Neuf sites ont été recensés : la Voûte du Fortin, l'Eglise et ses vitraux, le parc de Rancé, le four à pain, la Croix des Rameaux, le Château, la Maison Bordua-Marchand, le clos du Sieur Dalmais et enfin la Mairie.

Ce parcours, réalisé par des élus municipaux avec la collaboration toujours précieuse de Louis Carpin, président de Giana, fait l'objet, dans un premier temps, de neuf plaques qui retracent l'histoire au cours des siècles de ces vieilles bâtisses et autres monuments classés.

Château de Rancé



2 L'Église de Genay

Paroisse sous le vocable de Saint-Denis près de Sancerre-Madame

Bien que Genay fit partie des dotations primitives du Siège épiscopal de Lyon, ce n'est qu'en 984, dans le Cartulaire lyonnais, que nous trouvons mentionnée l'existence d'une église à Genay : « Ecclesia de Jaeniaco ».



3 Le Parc de Rancé

La commune de Genay fit acquisition du château et du parc en 1997. Elle créa un espace réservé aux enfants, un parcours sportif et installa des bancs qui font de cet endroit un lieu de promenade et de détente fort apprécié des Ganathains.



Le **parcours** patrimonial

Genay
rando

4



Le four à pain
du hameau
des Mignotières



Il fut érigé en juin 1974 par sept habitants du Mas des Mignotières après l'abolition des privilèges et notamment celui du monopole de la cuisson du pain.

5

La Croix des Rameaux.

Cette croix fut révélée en 1807. Elle aurait été brisée lors de la Révolution et le propriétaire du champ voisin l'aurait enterrée afin de la préserver. Sa reconstitution, qui a été faite au gré des découvertes, laisse à croire que la croix n'a pas tout à fait sa disposition d'origine.



6

Le Château de Rancé

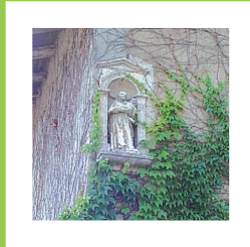
La commune de Genay fit l'acquisition du château et du Parc de Rancé en 1997. C'est lorsqu'elle revendit la bâtisse en 2003 que le nouveau propriétaire entreprit de lui redonner son caractère d'antan en utilisant des matériaux nobles qui avaient disparu suite aux modifications apportées par les propriétaires successifs.





7 Maison Familiale
MARCHAND-BORDUA*

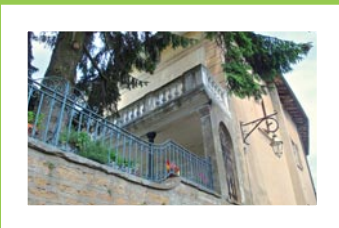
Au XVII^{ème} siècle cette demeure était la propriété d'Henry Marchand, Notaire et lieutenant de Genay.



8 "Le Clos du Sieur
André DALMAIS"



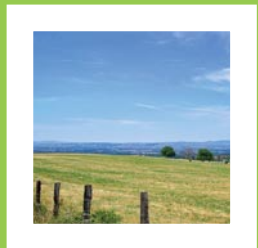
Ce petit domaine était la propriété d'André DALMAIS, bourgeois de Lyon, dont le plan géométrique relevé en 1770 par le Sieur de VIEL nous en laisse apparaître la forme avant qu'il eut recours, quelques années plus tard, aux travaux de Philibert Delorme pour en réaménager le jardin et le verger.



9 La Mairie



Les bâtiments de la Mairie actuelle furent achetés au nom de la commune, par monsieur Etienne MAURIAT, son maire, le 21 novembre 1908. L'ensemble de cette propriété était alors connu sous le nom de « Clos Joly ».



Cartographie



Parcours orange
Le "cerisier"



Parcours mauve
Jacques Chauviré



Parcours bleu
Franc lyonnais



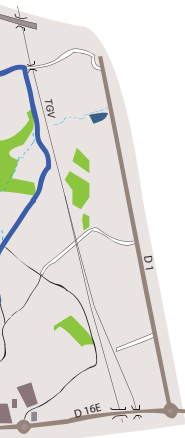
Les **randonnées** autour de

Genay
rando

Genay



Civrieux



■ 3 parcours

Soucieux de faire découvrir aux Ganathains et à leurs visiteurs la beauté des paysages de notre village et de ses alentours, une commission municipale a travaillé durant une année à la réalisation de 3 parcours balisés de randonnées pédestres, à vélo ou à cheval. Alain Jutard, Conseiller municipal et cheville ouvrière de la rédaction des textes et des plans doit être tout particulièrement remercié.

3 parcours



Les randonnées

Genay
rando



Le "cerisier"

■ Pourquoi le "le cerisier" ?

Ce parcours a été dénommé "le cerisier" car il s'agit du nom historique des parcelles cadastrales qui possédaient, dans la 1^{ère} partie du XX^e siècle, de nombreux vergers dont des cerisiers.

■ Spécificité

Le parcours s'effectue entièrement sur le territoire de la commune, alternant passages en zones habitées et zones agricoles, en empruntant chemins creux et chemins découverts. Il rejoint en deux points le Parcours patrimonial de Genay. En pleine campagne, il longe l'ancien mur qui séparait Neuville-sur-Saône des villages voisins.

■ Caractéristiques

- Longueur : environ 7 km.
- Durée moyenne : 2h15.
- Dénivelé maximum : 60 m.
- Type : chaussée, chemins de terre.
- Parcours qui peut se pratiquer à pied, en VTT ou à cheval.
- Difficultés : un passage présentant une bonne pente, passages boueux par endroits.

■ Descriptif du parcours

1 Départ du parking de Ranocé. Prendre la rue de la Grande Verchère, à gauche de la grande Croix de pierre pour rejoindre la Place de Verdun.

Variante 1 : Cette variante à l'itinéraire principal est proposée dès le début du circuit ; elle permet de rejoindre le point 6 par une autre voie. Au départ, sortir du parking (côté Poste), mais prendre la rue de la Grande Verchère à droite.

- La remonter jusqu'à son croisement avec la rue des Remondières, que l'on emprunte. Au passage, on peut observer quelques très beaux porches d'anciennes fermes et bénéficier d'une vue dégagée vers la Saône.
- La rue des Remondières croise la rue de Piamot et se continue vers la gauche. À l'intersection de ces deux rues avec la ruelle Marchand, on découvre la maison familiale Marchand-Bordua, demeure au XVII^e siècle d'un notaire royal.





- La rue descend vers la route de Saint-André (D 142), bordée par quelques grosses maisons en pisé. Sur cette portion, on découvre sur la droite dans une niche une croix en fer forgé du XIX^e siècle restaurée récemment.
- En bas de la rue des Remonnières, il faut traverser la D 142 et remonter en face sur quelques dizaines de mètres la route de la Source pour rejoindre, sur la droite, le chemin de Pizière. Fin de la variante 1.

2 Traverser la place vers le petit parking, face à la pharmacie.

3 Emprunter le passage de Verdun, tout de suite à gauche de la pharmacie. Au bout de ce chemin, tourner à droite dans le chemin de terre, qui longe (sur la gauche) le mur de la Résidence des Charmes ; chemin agréable, équipé de bancs.

4 Un peu plus loin, prendre sur la gauche un chemin fort pittoresque, dit le chemin de la Messe. Ce chemin piétonnier, très étroit, présente une forte déclivité ; il longe un haut mur ancien très intéressant, fait de rangs alternés de galets de Saône et de pierres.



En prenant de la hauteur, on découvre (en se retournant) une belle vue sur le village. Au débouché du chemin de la Messe, la grosse bâtisse, à gauche, est le clos du Sieur André Dalmais qui date, au moins, du XVIII^e siècle.

Les randonnées "Le cerisier"

Genay
rando



5 On débouche sur la montée du Plâtre, que l'on emprunte sur la gauche, seulement sur une trentaine de mètres, pour rejoindre la rue de Proulieu que l'on prend sur la droite.

6 Suivre la rue de Proulieu jusqu'à son intersection avec la route de la Source. Prendre en face le chemin de Pizière. En empruntant ce chemin encaissé, qui monte régulièrement jusqu'au plateau, on quitte l'habitat du village.

7 On suit ce chemin jusqu'au moment où, débouchant en zone agricole, il tourne, sur la gauche, en se transformant en chemin de terre.

8 Le chemin rejoint l'autoroute A46, que l'on longe sur la droite durant quelques centaines de mètres.

9 Au km 2,5 environ, une passerelle passe au-dessus de l'autoroute. Un panneau indique que l'on peut rejoindre par celle-ci d'autres itinéraires sur le plateau de la Dombes dans l'Ain.

Variante 2 : En empruntant la passerelle et en prenant le premier chemin à droite, on peut effectuer une boucle d'environ 2,7 km, non balisée, vers le petit Bernoud et revenir, au point 9, par le bois Seigneur. Fin variante 2.
L'itinéraire principal continue en restant toujours sur le même côté de l'autoroute.

10 Prendre plus loin le chemin de terre qui s'éloigne de l'autoroute et qui rejoint une voie goudronnée (réservée aux véhicules agricoles). Cette voie débouche sur la route départementale D142, que l'on emprunte sur la gauche, pour tourner à droite 100 m plus loin dans un chemin de terre.

11 Ce chemin rejoint, 50 m plus loin, le chemin des Vernes, que l'on parcourt sur 150 m environ, jusqu'à son intersection avec le chemin Bressan qui lui fait face et la rue de la Grande Verchère.

12 On suit le chemin Bressan, qui longe le grand mur rectiligne qui séparait autrefois Neuville-sur-Saône de Genay. Au-delà du mur, on aperçoit un château d'eau. Environ à 500 m du début du chemin Bressan, un panneau donne quelques informations sur ce mur d'enceinte qui date de 1640.



Faune et flore

13 Plus loin sur la droite, au milieu de ronciers, on devine les vestiges d'une tour carrée qui, vraisemblablement, a servi de relais de chasse (panneau explicatif).

14 Peu après, le chemin devient goudronné et descend rapidement vers le village. La vue, bien dégagée, offre un bel aperçu sur les Monts d'Or et sur la vallée de la Saône. Plus bas, on aboutit à un chemin de terre, plus ou moins empierré, que l'on prend sur la droite ; ce chemin se prolonge, par la rue des Mignotières qui retourne vers le centre de Genay.



15 Prendre à droite la rue du Château qui conduit au château de Rancé (au passage, on peut admirer son portail d'entrée avec son blason, la façade et la galerie récemment repeintes). On passe sous les vestiges d'un pont qui enjambe la rue et on rejoint le parking de Rancé, point de départ de notre itinéraire.



Les randonnées

Genay
rando

Jacques Chauviré



■ Pourquoi avoir donné le nom de Jacques Chauviré au parcours



■ Jacques Chauviré est natif de Genay où il est né en 1915. Après ses études secondaires, il entre à la Faculté de Médecine de Lyon. Mobilisé, il fait la campagne de 1939-40 en qualité de médecin auxiliaire dans un régiment d'Artillerie. En 1942, il ouvre un cabinet de praticien à Neuville-sur-Saône où il exerce la médecine pendant 40 ans, tout en assurant des vacances au Centre de Moyen et Long Séjour d'Albigny-sur-Saône. En littérature, il fut l'ami de Jean Reverzy, auteur du "passage" prix Renaudot 1954, qui avait été son condisciple et ami à la Faculté de Médecine de Lyon, et également de Claude Roy et Albert Camus (qui fit publier, en 1958, son premier ouvrage "Partage de la Soif"). Ces trois écrivains poursuivent dans leurs romans leur difficile réflexion sur la condition humaine. Jacques Chauviré fut l'auteur de cinq autres romans, publiés chez Gallimard : "Les passants" (1961) ; "La terre et la

Guerre" (1964) ; "La confession d'hiver" (1971) ; "Passage des émigrants" (1977) ; "Les mouettes sur la Saône" (1980) ; plus tard, il propose deux recueils de nouvelles : "Rurales" (1983) et "Fin de Journées" (1990).

Enfin, en 2003, à l'âge de 88 ans, les éditions "le temps qu'il fait" publient sa dernière œuvre, "Elisa", court roman qui relate son premier amour d'enfant de 5 ans pour une jeune fille de 18 ans. Ce livre a été salué par l'ensemble de la critique comme un bijou de littérature intemporelle. Tous ces ouvrages sont disponibles à la bibliothèque municipale de Genay.

Enfant du pays, qui résida de très nombreuses années rue des Jonchères, Jacques Chauviré a toujours eu une attirance particulière pour les bords de Saône, avec leurs zones d'ombre et de lumière, présents dans la plupart de ses ouvrages, d'où notre souhait de lui rendre hommage en donnant son nom à ce circuit.





■ Spécificité

Parcours nature, essentiellement tourné vers l'observation de l'eau : ruisseau du Grand Rieu, la Saône et leur écosystème.

■ Caractéristiques

- Longueur jusqu'au Port Bernalin : environ 9 km aller/retour.
- Durée moyenne : 2h30.
- Type : chemins de terre, chemin de halage.
- Parcours qui peut se pratiquer à pied, en VTT, ou à cheval.
- Difficulté : aucune.
- Équipement : chaussures de marche.

■ Descriptif du parcours

1 Départ à partir du petit parking situé à gauche de la RD 433, à proximité du Garage Chatanay.

2 Se diriger vers la Saône en rejoignant le ruisseau du Grand Rieu.

3 Suivre la Saône au gré de sa fantaisie !

4 Même parcours pour le retour.

■ Observations

- Géologique, flore, faune : à la fois terrestres et aquatiques.
- Par le bord de Saône, on peut rejoindre les circuits balisés des communes limitrophes de l'Ain.



départ d'itinéraire



parking de Rancé

0 ————— 500 m



Les randonnées

Genay
rando

La Saône

La Saône, lien indissociable entre les hommes

L'importance de cette rivière comme voie de communication n'est pas surfaite. Avant même d'être navigable, elle a été la voie par excellence qui a guidé les populations et un vecteur qui a favorisé les échanges Nord-Sud. À ce titre, elle a été un repère dans le paysage, un guide pour les voyageurs. De véritables villages s'établissent le long de ses

rives, les populations pêchant et traversant la rivière à l'aide de pirogues creusées dans des troncs d'arbres. La Saône favorise incontestablement pour ces populations le passage de l'âge de la Pierre polie à l'âge du Bronze. La même voie décidera, quelques siècles plus tard, au premier âge du Fer (800-500 av.J.C), de l'apparition dans la région de nouveaux produits venant des pays du soleil par les vallées du Rhône et de la Saône, notamment des amphores de vin. Les habitants de Chalon-sur-Saône l'ont d'ailleurs déifiée, au début de notre ère, comme étant la déesse "Souconna". Son rôle a été également stratégique, lorsqu'elle marqua la frontière entre le Royaume de France et le Saint Empire Germanique, délimitant de ce fait, dans le jargon des mariners, les terres du "riaume" de celles du "pire". Sous le premier Empire, la Saône prend même une importance capitale car, sur fond de blocus continental, le commerce est assuré par les voies d'eau terrestres. Chalon, ville où aboutit le canal du Centre et port de déchargement des marchandises, connaît alors une prospérité inégalée. Au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, la Saône se trouve renforcée dans son rôle de voie navigable grâce aux aménagements dont elle fait l'objet ; aménagements qui permettent une circulation continue tout au long de l'année et ce, même si la concurrence du chemin de fer ne tarde pas à se faire sentir.

■ Les anciens caprices de Dame Saône"

La rivière Saône est majestueuse, mais son cours, si lent que César disait ne savoir dans quel sens elle coulait, peut se montrer courroucée. Les crues de la Saône ont

marqué les consciences collectives. L'une des plus anciennes à être relatée date de l'an 580 ; cette année-là, la crue emporta habitants et bestiaux et eut pour effet de vider les villes de Lyon, Macon et Chalon. En 1196, on signale une grande inondation provoquée par une pluie tombée sans discontinuer durant deux mois. En février 1711, le débordement de la Saône, joint à celui du Rhône, ravagea littéralement la ville de Lyon. En 1840, la région a subi la plus terrible des dernières inondations : la Saône atteignit 7,28 m à Chalon et encore 8,05 m à Macon. Elle s'éleva de 1,20 m au-dessus de la barre déjà haute de celle de 1711. Vaise fut détruite totalement. Pendant plusieurs jours, il plut à torrent : en sept jours, il tomba plus d'eau qu'en sept mois. Depuis ces événements tragiques, de très nombreux aménagements, notamment de son lit, ont permis une gestion plus rigoureuse de ces phénomènes.

■ Ponts, écluses et barrages

En 1808, 17 ports établis sur la Saône sont recensés par le Préfet de l'Ain. Les plus fréquentés du département sont alors Saint-Bernard, Trévoux, Thoissey et Montmerle. En ce qui concerne les ponts, à l'époque il n'en existait que deux : un "de construction récente" à Tournus ; l'autre, le pont Saint Laurent, fortifié, à Macon. Un gros effort entrepris vers 1840, on ne comptait guère, en 1852, que 35 ponts dont 10 pour la seule ville de Lyon. Plus près de nous, en septembre 1944, les ponts



établis sur la Saône et le Rhône furent dynamités par l'armée allemande pour couvrir sa retraite. Parallèlement, de Verdun-sur-le-Doubs à Lyon (distance = 167 km), l'Etat fait construire, entre 1867 et 1880, cinq barrages éclusés avec passe navigable, sans dérivation : Gigny, Thoisse, Port Bernalin, Couzon et l'île Barbe. Enfin, le 27 octobre 1958, fut inaugurée la nouvelle écluse de Couzon, elle permit la suppression du barrage et de l'écluse vétustes de l'île Barbe.

La Dombes

■ La Dombes, région d'étangs

Région argileuse de l'Ain, proche de Lyon, la Dombes prolonge sur une longueur d'environ 40 km la plaine inclinée bressane et se relève progressivement vers le sud et vers l'est, formant ainsi des rebords qui dominent ses frontières naturelles, la Saône à l'ouest, le Rhône au sud et les "côtières" à l'est. Avec une altitude moyenne de 280 m, son socle culmine à 377 m au Mont Margeron. Les glaciers quaternaires, issus des Alpes, ont largement recouvert et profondément marqué cette région de leurs empreintes par de multiples dépressions, ondulations, buttes ou mamelons, déposant, plus ou moins uniformément, une couche de dépôts argileux imperméables. La moraine frontale marque la frontière entre la Bresse et la Dombes. Ses ondulations évasées et son sol imperméable ont favorisé la stagnation des eaux et la formation de nombreux fonds marécageux, très tôt utilisés par les hommes et aménagés en étangs ; leur nombre s'accrut rapidement, à partir du XIV^e siècle. Les guerres médiévales ayant décimé la population firent abandonner l'ancien système des jachères labourées et adopter celui des jachères en eau. Près de 2000 étangs furent ainsi formés permettant des pêches considérables d'un fructueux rapport. De plus, en pratiquant périodiquement la mise "en assec" des étangs et leur culture, les populations obtenaient d'excellentes récoltes. Comme toute eau stagnante, les étangs furent la cause de l'insalubrité du pays, "la fièvre minait les habitants, la mortalité était considérable".

■ Souveraineté de la Dombes

D'abord comprise dans le Duché de Bourgogne, la Dombes forma à partir du XIII^e siècle une principauté indépendante dont la capitale fut Trévoux. Un arrêté du Conseil d'Etat, en date du 1^{er} juin 1781, réunit cette province à la Bresse, mais d'un point de vue administratif et financier seulement, car, jusqu'à la Révolution, l'ancienne principauté de Dombes forma une circonscription judiciaire distincte du baillage de Bresse.

Faune et flore



Grèbe huppé



Mouette rieuse



Cygne



Martin pêcheur



Cygne noir



Canard colvert



Milan noir



Sarcelle



Grue du paradis



Aironne
guardabuoi



Carpe



Massette



Grenouille verte



Nénuphare
Jaune



Nymphéas



Saule



Drosera



Frière

Les randonnées

Genay
rando



Franc lyonnais

■ Spécificité

Le parcours quitte rapidement le village pour se dérouler entre champs et bois sur les communes de Genay, Neuville-sur-Saône et Montanay ; quelques vestiges anciens du mur séparant Neuville-sur-Saône de ses voisines.

■ Caractéristiques

- Longueur : environ 9,5 km.
- Durée moyenne : 3h.
- Dénivelé maximum : 65 m.
- Type : chaussées, chemins de terre, sentiers.
- Parcours qui peut se pratiquer à pied, en VTT ou à cheval.
- Difficultés : quelques passages délicats (forte pente), passages boueux par endroits.
- Équipement : bonnes chaussures de marche.

■ Descriptif du parcours

1 Départ du parking de Rancé.

2 Prendre à droite, la rue de la Grande Verchère ; portail remarquable au n°290, sur la droite. Continuer en laissant la rue des Remondières à gauche.

Variante 1 : Prendre la rue des Remondières (portail remarquable, à gauche, au n°137), pour déboucher également sur la rue Piamot.

3 Poursuivre jusqu'au puits ; prendre à gauche la rue Piamot, vue dégagée sur la vallée de la Saône.

4 Au bout, tourner à droite, toujours dans la rue Piamot ; la chaussée devient un chemin de terre. On quitte l'habitat du village pour aborder la zone agricole.

5 À environ 30 mn du départ, on retrouve la rue de la Grande Verchère.

6 En continuant tout droit, on croise le chemin des Vernes.

7 En face de l'élevage des Ombalines (chiens), on prend à gauche un chemin de terre à travers champs, en laissant derrière soi le chemin de la cage (à droite du chemin des Vernes).

Variante 2 : Emprunter le chemin de la Cage pour rejoindre directement le point 19 de l'itinéraire principal.

8 On traverse la route de la Montée du Parc (D 16) et l'on continue jusqu'à la ligne TGV. Ne pas traverser la ligne TGV et tourner alors à droite.

9 Marcher sur ne route qui se poursuit par un chemin de terre ; vue sur Montanay.

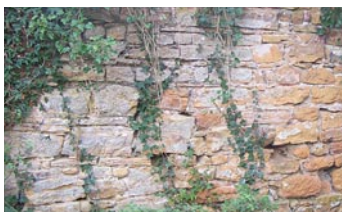
10 Au bout de 800 m environ, le chemin s'éloigne de la ligne TGV ; un peu plus loin, on découvre une belle vue sur les Monts d'Or (altitude : 259 m).

11 Plus loin, à 300 m, on prend à droite un chemin de terre.



12 Au bout de ce chemin, on découvre le panneau n°26 du parcours du patrimoine de Neuville (Porte de la Saulsaie), atteint après environ 1h30 de marche.

13 En prenant à gauche, on entre dans le Bois du Parc de Fontbanne. On découvre à droite les vestiges de la porte de la Saulsaie et du mur qui séparait Neuville de Montanay.



Variante 3 : Juste à l'entrée du bois, on peut prendre un petit chemin à droite qui rejoint directement le point 16.

14 L'accès au bois est assez pentu (dénivelé de 35 m), ensuite on débouche sur un sentier plat, très agréable, qui passe à travers châtaigniers, chênes et acacias.

15 À une fourche, où se trouvent les ruines (très dégradées) d'une tour, il faut prendre à droite pour quitter le bois par une descente assez raide ; on découvre des traces nombreuses de chevreuils.

16 On débouche au lieu-dit la Bascule, où l'on traverse le ruisseau des Torrières. Un peu plus loin, l'on trouve une portion de route goudronnée qui dessert des fermes. Prendre à gauche, pour rejoindre la D16 (route de la montée du Parc, que l'on avait traversée en 8).

Les randonnées Franc lyonnais

Genay
rando



■ Observations

Historique : circuit empruntant une partie du Parcours du Patrimoine de Neuville-sur-Saône, dont les points remarquables sont signalés par de petits panneaux.

- Géologique : galets bien apparents de moraines.
- Flore : bois de châtaigniers, chênes et acacias ; haies et baies sauvages ; cultures.
- Faune : corneille noire ; mésange (charbonnière, bleue, à longue-queue) ; pic vert et pic épeichette ; Pinson des arbres ; rouge-gorge ; grive musicienne et draine ; sittelle torchepot ; pigeon ramier ; geai des chênes ; merle noir. Nombreuses empreintes de chevreuils dans le bois ; empreintes de blaireaux au niveau du ruisseau à l'entrée du bois.

La République du franc lyonnais

Le franc Lyonnais était constitué, sur la rive gauche de la Saône, d'une bande d'environ 12 km de longueur et d'une largeur inégale de 4 km environ. Cette bande se trouvait enclavée entre la Saône d'une part, la Bresse et la Dombes d'autre part. Elle s'étendait des remparts de Lyon au ruisseau de Massieux. Il commençait aux deux portes de Lyon nommées de la Croix-Rousse et d'Alincourt. Au-delà de Trévoux et de la rivière le Formans, en face d'Anse et de Villefranche, se trouvait le petit franc Lyonnais, qui était formé par Saint-Bernard, Riottiers et un tiers de Saint-Didier de Formans.

Le nom de franc Lyonnais ne fut appliqué qu'à partir du XVI^e siècle à l'ensemble des possessions féodales que l'église métropolitaine de Lyon avait sur la rive gauche de la Saône, en dehors des limites du Royaume de France, c'est à dire dans l'Empire.



17 On suit cette route D16 pendant quelques minutes en allant vers Neuville ; c'est le seul tronçon du parcours, où l'on marche le long d'une route très fréquentée (large bas-côté herbeux facilitant la marche).

18 À droite, à la hauteur de la maison n°23, on emprunte le chemin du Serpent (pente au départ) qui débouche sur la gauche sur un espace dégagé (champs) d'où l'on a une belle vue sur les Monts d'Or.

19 Quelques minutes après, on rejoint le chemin de la Cage ; point d'où l'on a une belle vue sur Lyon (Fourvière). On tourne à gauche, puis à droite, au niveau d'un pan du mur séparant Neuville de Genay.

20 On rejoint la rue des Mignotières, puis on prend à droite la rue du Château. On passe au pied du domaine de Rancé, pour rejoindre plus loin le point de départ de l'itinéraire (parking de Rancé).





Faune et flore

Le grand franc Lyonnais englobait une dizaine de paroisses ou hameaux : Cuire, Caluire, pour le tiers de son territoire, les trois Fontaines, Rochetaillée en partie, Neuville-sur-Saône, Fleurieu, Genay, le hameau de Bernoud, un quart de Civrieux ainsi qu'une partie de Saint-Jean-de-Thurigneux.

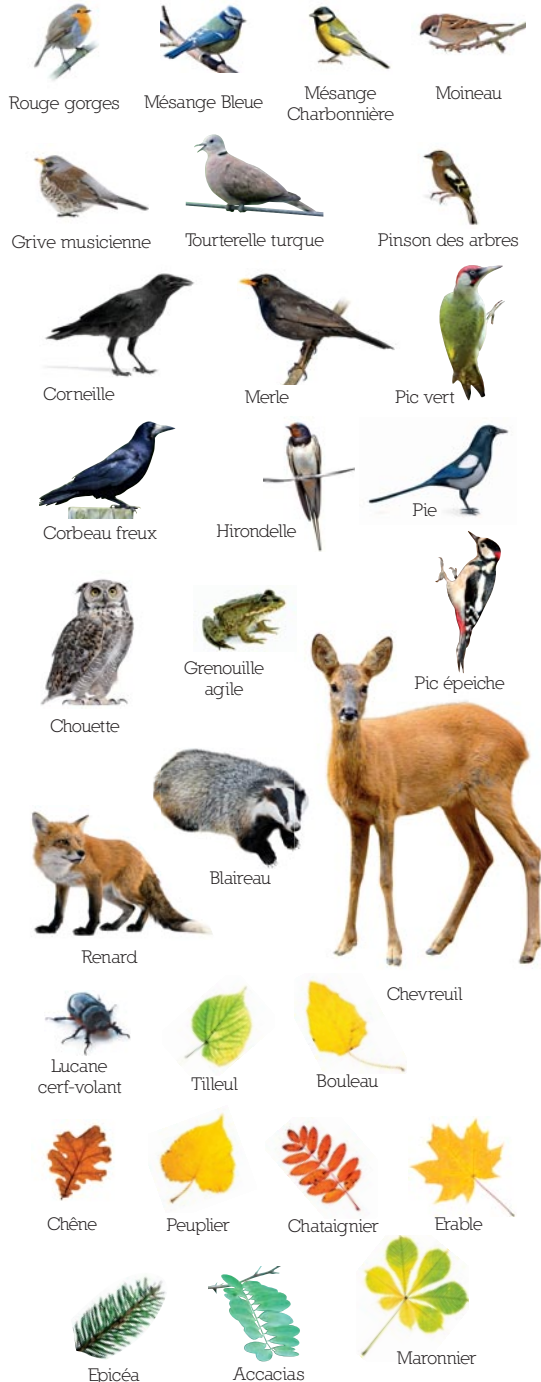
Lorsque Neuville échut aux gouverneurs lyonnais, Genay devint la capitale du pays. Le franc Lyonnais avait autrefois fait partie du Duché de Bourgogne, puis du Saint-Empire romain germanique. Il s'était donné à la France à condition d'être maintenu dans ses privilèges et ses anciens usages. Tous les monarques jusqu'à Louis XV inclus ont renouvelé ces lettres patentes (soit de 1556 à 1716).

Les habitants du Franc-Lyonnais étaient exempts des droits d'aide, de la Gabelle, de la Taille, et des autres impôts perçus par le Royaume de France. Ils ne fournissaient pas non plus de recrues à la milice. Sur le plan fiscal, ils étaient donc considérés comme étrangers. Leur seule obligation était de payer à l'Etat, tous les 8 ans, un "don gratuit" de 3 000 livres.

Ils nommaient un syndic pour veiller à leurs intérêts. Ils s'agissait en quelque sorte d'une république. Cette expérience prit fin, en 1790, avec la Constituante.

Toute la partie occidentale du Franc-Lyonnais alla au département du Rhône-et-Loire et huit autres communes au département de l'Ain.

Avec l'industrialisation, son territoire évolua vers le statut de faubourg de Lyon, résidentiel et de loisirs. Encore porteur d'une identité rurale, le Franc-Lyonnais est aussi porteur désormais d'une identité résidentielle et se signale comme l'une des entrées de Lyon, dotée d'un pôle industriel important.



Les 10 commandements du bon

Genay
rando

randonneur

- 1 ■ Respectez le tracé des sentiers et n'utilisez pas de raccourcis pour limiter le piétinement de la végétation et la constitution de couloir d'érosion.
- 2 ■ Soyez discret. Pensez aux autres, à la sérénité de la nature.
- 3 ■ Apprenez à connaître la faune et la flore pour mieux les respecter.
- 4 ■ Ne laissez ni trace de votre passage, ni déchets. Emportez-les avec vous jusqu'à la prochaine poubelle.
- 5 ■ N'allumez pas de feu en pleine forêt.
- 6 ■ N'oubliez jamais de toujours refermer derrière vous clôtures et barrières.
- 7 ■ Tenez votre chien en laisse.
- 8 ■ Soyez prudent en buvant l'eau des ruisseaux. Par précaution, remplissez votre bouteille et laissez agir une pilule désinfectante.
- 9 ■ Renseignez-vous en période de chasse dans les communes. Certains itinéraires peuvent être dangereux.
- 10 ■ Informez-vous des règlements qui conditionnent l'accès à certaines réserves et parcs nationaux.

(Source : la FFRP, Fédération française de randonnée pédestre)

A ne pas oublier :

- Crème solaire
- Lunettes de soleil
- Casquette

- Lampe frontale, à défaut lampe de poche
- Allumettes
- Cartes géographiques et topos-guides

- Boussole et altimètre
- Trousse de premiers secours
- Sacs en plastique

Les numéros d'urgence

■ GENDARMERIE 04 78 91 30 45 ■ POLICE MUNICIPALE 04 72 08 78 83 ■ SAMU 15 ■ POLICE 17 ■
POMPIERS 18 ■ Adjoint permanence 06 76 77 99 63 ■ E.D.F. (sécurité dépannage) 0 810 333 101 ■
G.D.F. (sécurité dépannage) 04 78 91 50 60 ■ SOS URGENCE MÉDICALE (week-end, nuit et jours fériés)
04 78 98 21 21 ■ CENTRE ANTI POISON 04 72 11 69 11 ■ HOPITAL EDOUARD HERRIOT 0 820 867 847
■ POLYCLINIQUE DE RILLIEUX 04 72 01 38 01 ■ INFIRMIÈRES 04 78 91 25 35 ■ A.D.A.V.E.M. (aide
aux victimes) 04 74 60 02 46 ■ Enfance maltraitée (appel gratuit) 119 ■ HOPITAL DE LA CROIX ROUSSE
04 72 07 10 46 ■ S.O.S SUICIDE 04 78 52 55 26 ■ CENTRE DES BRULÉS de Lyon 04 72 11 75 98 ■